Envoyé en préfecture le 05/11/2015
Acte n° 2015-577
Reçu en préfecture le 05/11/2015
Affiché le
ID : 081-288100019-20151030-2015_577FB-AI

SDIS TARN
Sapeurs-Pompiers

Service gestion des volontaires

# ARRÊTÉ

portant changement d'affectation du sapeur 1ère classe Sébastien MARRE au CIS LISLE

Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la sécurité intérieure et notamment le Livre VII de la partie réglementaire,

VU la demande de changement d'affectation de Monsieur Sébastien MARRE du service départemental d'incendie et de secours des PYRENEES-ORIENTALES au service départemental d'incendie et de secours du TARN,

VU le certificat médical d'aptitude physique en date du 16/10/2015 ,

VU l'avis favorable du comité de centre du CIS LISLE,

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn,

# ARRÊTE :

**Article 1er :** Monsieur Sébastien MARRE, né le 8 août 1982 à VILLEFRANCHE DE ROUERGUE (12), est engagé au corps départemental des sapeurs-pompiers du TARN, en qualité de sapeur-pompier volontaire au grade de sapeur 1ère classe, affecté au centre de secours de LISLE, pour une durée de 5 ans, à compter du 16 octobre 2015.

**Article 2** : M. le directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn, chef du corps départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours du Tarn.

A Albi le : 30 OCT. 2015

Le président du conseil d'administration
du SDIS

S.D.I.S. DU TARN

Michel BENOIT

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en préfecture le :

et de la notification à l'intéressé(e) le

***Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.***